Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE (Part C)
ISIN - FR0010487512

OPCVM soumis au droit français géré par Tailor ASSET MANAGEMENT.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence composite 80 % iBoxx Euro Eurozone 3-5 + 20 % EURO STOXX 50 sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 3 ans. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis pour l'iBoxx Euro Eurozone 3-5 ans et dividendes réinvestis pour l'EUROSTOXX 50. Afin de réaliser l'objectif de gestion, TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE est un fonds qui cherche à optimiser le couple rendement et risque, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, en faisant varier l'exposition du portefeuille en actions, obligations et instruments du marché monétaires, en titres en direct ou en OPCVM et FIA. Il adapte son programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant ; ainsi, la répartition de l'actif peut s'écarter de la composition de son indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est une gestion active et consiste à construire un portefeuille investi en actions et produits de taux par le biais :

- d'une analyse des taux d'intérêt : qualité des émetteurs, échéances, sensibilité aux variations de taux.
- d'une approche dite « top-down », regroupant une analyse de l'environnement macroéconomique, une analyse des risques et potentiels de performance par classe d'actifs et une pondération par classe d'actifs.
- d'une sélection de valeurs sur des critères fondamentaux de prix et de performance d'entreprises (multiples de capitalisation, perspectives de croissance).

Le fonds s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

• de 0% à 40% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, dont 5% maximum sur les pays émergents, de toutes tailles de capitalisations, de tous les secteurs, dont :
20% maximum de l'actif net en actions des pays hors zone euro ;
20% maximum de l'actif net aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations boursières, cotées sur les compartiments B et C ou les marchés français non réglementés mais régulés par Euronext y compris Euronext Growth.
• de 0% à 100% en instruments de taux (hors obligations convertibles), avec un niveau moyen de 50%, libellés en euro, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :
25% maximum en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- ou non notés ;
20% maximum de l'actif net en instruments non libellés en euro.
10% maximum en instruments de taux de pays émergents.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation.

Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 6.

• de 0% à 20% sur les marchés des obligations convertibles notées ou non.
• de 0% à 20% au risque de change sur les devises hors euro. Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le Fonds peut investir :

• en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
• jusqu'à 100% son actif net en OPCVM de droit français ou européen, et jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans l'Union Européenne ouverts à une clientèle non professionnelle.

Il peut intervenir sur des titres intégrant des dérivés (obligations convertibles, des bons de souscription).

Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options, des futures et des contrats de change à terme (négociés sur des marchés réglementés, français et étrangers) dans le but d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille aux risques actions, et/ou taux et de couvrir le portefeuille au risque de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 3 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — *A risque plus élevé*

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Signification de cet indicateur : Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 3 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition équilibrée et flexible entre actions et instruments de taux.
Cette exposition induit des fluctuations modérées et une volatilité moyenne de la valeur liquidative, donc un profil de risque et de rendement tempéré.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Il peut se traduire par une impossibilité de vendre ou par une baisse du prix des actifs et dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Tailor
ASSET MANAGEMENT
GROUPE CIC

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.50%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.21% TTC *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0.14%**

Méthode : 11,96 % TTC taux maximum de la surperformance du FCP au-delà de la performance de son indicateur de référence (80% iBoxx Euro Eurozone 3-5 coupons réinvestis + 20% EURO STOXX 50 dividendes réinvestis), sous réserve que la performance du FCP soit positive.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

***Les frais courants** se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021.
Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.
Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 5 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.amf-france.org.
** clos au 31/12/2021. La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant, doit être payée à la société de gestion est de douze mois. Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidienne, la commission de surperformance est calculée et provisionnée chaque jour dans la valeur liquidative. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur la méthode de calcul de la commission de surperformance dans la rubrique « Frais et Commissions » du prospectus.

PERFORMANCES PASSEES

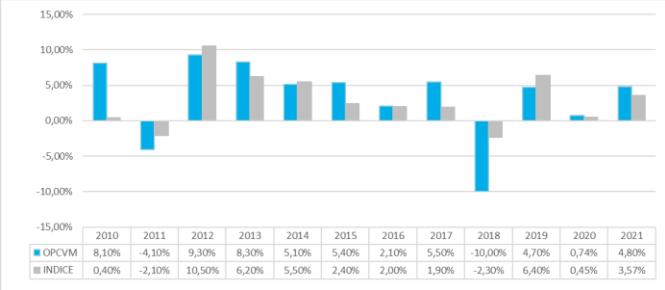

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
OPCVM	8,10%	-4,10%	9,30%	8,30%	5,10%	5,40%	2,10%	5,50%	-10,00%	4,70%	0,74%	4,80%
INDICE	0,40%	-2,10%	10,50%	6,20%	5,50%	2,40%	2,00%	1,90%	-2,30%	6,40%	0,45%	3,57%

Les performances passées ont été réalisés dans des conditions qui ne sont plus d'actualité compte tenu des changements effectifs au :

- 01/01/2015 : Diminution de la fourchette d'exposition aux marchés des actions dans la limite de 40% de l'actif net dont 20% maximum sur les marchés des actions de petite et moyenne capitalisation ;
- 01/01/2017 : Modification de l'indicateur de référence au profit de 80% iBoxx Euro Eurozone 3-5 coupons réinvestis + 20% EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

Date de lancement de la Part C : 24/03/2006
Devise de référence : Euro
Indicateur de référence : 80% iBoxx Euro Eurozone 3-5 coupons réinvestis + 20% EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.
Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur de référence seront calculées coupons et dividendes nets réinvestis, et nets de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

INFORMATIONS PRATIQUES

DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FCP (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :
Tailor ASSET MANAGEMENT
23, rue Royale – 75008 - PARIS
Téléphone : 01 58 18 38 10
Contact : contact@tailor-am.com
Adresse WEB : Ces documents sont également disponibles sur www.tailor-am.com.
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Via le site internet de Tailor ASSET MANAGEMENT, adresse ci-dessus et sur simple demande par mail ou voie postale, contacts ci-dessus."
REGIME FISCAL : La législation du pays d'origine du fonds, la France, n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values éventuelles liées à la détention de part peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
INFORMATION US PERSONS (FATCA) : Les parts de cet OPCVM ne sont et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S Securities Act de 1933 ; elles ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

POLITIQUE DE REMUNERATION : La rémunération du personnel de la société de gestion est arrêtée par la Direction Générale de Tailor ASSET MANAGEMENT. Des procédures de gestion de conflits d'intérêts ont été mises en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. La politique de rémunération du personnel de la société de gestion, au sein de laquelle sont décrits les détails liés à la rémunération du personnel de Tailor ASSET MANAGEMENT, est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.tailor-am.com), ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.
La responsabilité de Tailor ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
PRISE EN COMPTE DE CRITERES EXTRA-FINANCIERS : Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Par ailleurs, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, aucune approche extra-financière n'étant mise en œuvre, le fonds ne peut communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.